



Saint Pierre
de Chartreuse

Crédit photo : Lucie BOUVET

Saint- Pierre de Chartreuse

LETTRE MUNICIPALE DÉCEMBRE 2023



POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE :

Pensez à vous inscrire à la Newsletter : saintpierredechartreuse.fr

Quelques exemplaires papier sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

Prochaine publication JANVIER 2024

Retrouvez-nous sur :



MairiedeSaintPierredeChartreuse



[saint_pierre_de_chartreuse](https://www.instagram.com/saint_pierre_de_chartreuse)
(Créé par Jérôme BARRIS)

SOMMAIRE

06



Transport hivernal à la demande



Séances Cinébus
à Saint-Pierre de Chartreuse



Tri des biodéchets : Une nouvelle
obligation, de nombreuses solutions !

15



La Grande Odyssée en Chartreuse !

01

Édito

02

Vie Municipale

04

Vie Communale

10

Gestion des déchets

11

Tri des biodéchets

13

Vie Associative et Culturelle

15

Vie Intercommunale

16

Numéros utiles

17

Offres d'emploi / Divers

18

Agenda



*Maire de Saint-Pierre de Chartreuse,
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge
de l'agriculture et de la transition alimentaire*



Édito

Chères Chartroussines, chers Chartroussins,

Afin d'améliorer notre communication et votre information sur la vie municipale, nous travaillons actuellement sur la refonte du site internet de la commune, pour lui apporter plus de lisibilité et vous faciliter l'accès aux informations essentielles et aux actualités. Sans attendre, depuis début décembre, et grâce au travail mené par Christine Dumestre, conseillère municipale, et Lucie Bouvet, chargée de communication à la mairie, nous avons mis en place une nouvelle application, "ILLIWAP", utilisable sur téléphone mobile et sur tablette, qui vous permettra de recevoir en temps réel nos actualités municipales, mais aussi les éventuelles alertes en cas de risque majeur sur la commune. Plus d'informations concernant cette application vous sont données dans cette Lettre municipale.



Nous avons engagé depuis 2020 un plan de rénovation de nos réseaux d'eau, parfois âgés de plusieurs dizaines d'années et donc très vétustes : à Cherlieu, aux Cottaves/Guillets/Revols, route des Hameaux. Sous le coup d'une obligation préfectorale de mise en conformité du système d'assainissement, il nous faut maintenant rénover notre station d'épuration et corriger les défauts du réseau d'assainissement, qu'ils soient en parties publiques ou en parties privatives. Le premier enjeu de cette opération sera de réduire les impacts sur l'environnement de nos installations, en évitant de rejeter dans les rivières nos eaux usées des habitations. Pour cela, nous avons décidé d'adapter notre règlement d'assainissement, pour nous donner les moyens de mieux contrôler les installations sur la commune et de mettre en œuvre les procédures et pénalités nécessaires pour leur mise en conformité.

Ce règlement entrera en application le 1er janvier 2024, et nous invitons tous les Chartroussins à engager sans attendre les travaux nécessaires de mise aux normes de leurs installations, pour le bénéfice de notre environnement. Merci à vous tous !

Le Lundi 27 novembre dernier, le « Pacte d'Amitié Chartreuse » s'est encore agrandi, en accueillant la Ville de Paris aux côtés de nos Communes déjà signataires du Pacte que sont Marseille, Tarragone, Voiron, Saint-Laurent-du-Pont, Entre-Deux-Guiers et Saint Pierre de Chartreuse. Paris a été le lieu de la première distillerie des moines chartreux, pendant plus de cinq siècles, peu connue du grand public. Ce pacte est le moyen d'exprimer notre attachement commun aux Chartreux, à la Chartreuse et à ses anciens sites de production, qui représentent un savoir-faire unique. Il invite à faire rayonner l'identité de tout un territoire autour de l'ordre cartusien, des liqueurs et de notre magnifique Massif de Chartreuse. Ce déplacement à Paris a aussi été l'occasion d'inaugurer un nouvel espace culturel, entièrement consacré à la Chartreuse et son histoire, sur le boulevard Saint-Germain.



Je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année, aux côtés de vos proches !



Cérémonie des vœux du maire :

Samedi 6 janvier 2024 à 11h, à la salle hors sac

.....
Stéphane GUSMEROLI

Maire de Saint-Pierre de Chartreuse
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge
de l'agriculture et de la transition alimentaire



VIE MUNICIPALE

Retour sur les principales décisions des Conseils Municipaux du 4 décembre 2023

Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

DÉNEIGEMENT

Le Conseil municipal a confié à l'entreprise Boursier Environnement les prestations de déneigement des voies communales des hameaux de Grand Logis, Surchageat, Martinière, Les Marrons, Gerbetière, Les Michallets, Les Guillels, Les Revols, Les Cottaves, Cherlieu, Les Egau, St Hugues (parking), Perquelin, route des hameaux, Mollard Bellet, Brévardière, Les Michons, Les Epallets, Gerentière, pour la période 2023-2026.



BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le Conseil municipal a décidé de céder au Département de l'Isère le bâtiment communal, cadastré AM376 à Saint Hugues de Chartreuse, anciennement la Cure du hameau et plus récemment foyer de ski fond, salle hors-sac et gîte d'étape à l'étage, au montant de 95 000 €. Le Département de l'Isère souhaite utiliser ces locaux en tant qu'espaces annexes du Musée Arcabas. Des travaux de rénovation urgente pourront être entrepris par le Département de l'Isère : reprise de la charpente-couverture, réalisation d'une isolation thermique performante, traitement des présences d'amiante et de plomb dans le bâtiment. L'Association Ski Saint-Hugues-les-Egau pourra continuer à disposer du rez-de-chaussée du bâtiment, pour la fonction de salle hors-sac, pendant la période d'activité de l'espace ski nordique. En parallèle, la Commune pourra engager l'opération de rénovation de la Salle Saint Michel, courant 2024/2025, grâce aux subventions apportées par l'Etat, la Région Auvergne Rhhône-Alpes, le Département de l'Isère, et le produit de cette vente.

RÉSEAU DE CHALEUR DE SAINT-HUGUES DE CHARTREUSE

La Commune a décidé la mise en œuvre d'un réseau de chaleur bois dans le hameau de Saint Hugues, pour desservir l'école, le Musée Arcabas, la Salle Saint-Michel, l'ancienne Cure, et d'autres bâtiments proches. Le Conseil municipal a approuvé le principe de la délégation de service public, de type concession, pour la création et la gestion de ce réseau de chaleur. L'objectif sera de mettre en service cette installation pour l'hiver 2025/2026.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Un premier règlement du service public d'assainissement collectif avait été adopté par le Conseil municipal, le 4 février 2019. Il est apparu nécessaire d'actualiser ce règlement du service sur plusieurs points :

- Définir les modalités d'exécution des contrôles des installations privatives d'assainissement et des dispositifs de gestion des eaux pluviales (infiltration, rétention avant raccordement au réseau public, etc.) ;
- Fixer les délais accordés aux propriétaires pour réaliser les travaux de mise en conformité ou de raccordement au réseau public de collecte des eaux usées, les possibilités de prolongation de délai ou encore d'exonération de raccordement ;
- Définir les pénalités financières à appliquer en cas de non-réalisation des travaux de mise en conformité ;
- Encadre la tarification et la prise en compte des volumes en cas de source privée ;
- Décrire les modalités techniques et financière de raccordement au réseau public de collecte des eaux usées ;

Dans le cadre de l'obligation préfectorale de mise en conformité du système d'assainissement collectif communal du 6 décembre 2022, il sera notamment nécessaire que les propriétaires réalisent des travaux de leurs installations privatives, à savoir supprimer les rejets d'eaux pluviales vers le réseau public de collecte des eaux usées. Ce nouveau règlement d'assainissement collectif entrera en application au 1er janvier 2024.



Retour sur les principales décisions des Conseils Municipaux du 4 décembre 2023

Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

TOURISME

Le Conseil municipal a décidé de confier à l'association LR Evènement (Sylvain Guillemain) l'animation de la patinoire communale pour la période de décembre 2023 à fin mars 2024. Cette convention pourra être reconduite tous les ans pendant une durée de 3 ans. La patinoire sera installée, dès cet hiver sur le nouveau parvis de la Maison du Parc / Office de tourisme sur le Plan de Ville.



Pour permettre d'accéder aux stations de ski du Planolet de Saint Hugues/Les Egaux cet hiver depuis le village, la commune mettra en place un service de transport à la demande gratuit. Ce service sera proposé tous les jours pendant les vacances de Noël 2023, les samedis et dimanches de janvier 2024 et tous les jours pendant les vacances de février 2024. Un nouveau programme d'animations et d'événements « L'hiver en fête » est en cours de préparation sur la commune, associant la mairie, les associations et les commerçants du village. En parallèle, la Commune souhaite s'engager et prendre part dans un projet coopératif pour la transition de notre station, aux côtés de l'association Nouvelles traces en Chartreuse et de la Commune de Saint Pierre d'Entremont Isère. Dans ce cadre, il est envisagé la création d'une société collective, qui aurait pour objet et activités principales la gestion de services et d'activités touristiques 4 saisons. Des ateliers de travail se tiendront avec tous les acteurs concernés, pour définir ensemble notre projet de station pour la période 2024-2029. En parallèle, la Commune conduit actuellement différents projets d'amélioration de l'accueil et de développement touristique : aménagement du parvis devant la future Maison du Parc / Office de tourisme Coeur de Chartreuse, aménagement de boucles de sentiers

inter-hameaux, rénovation des panneaux d'information touristique et de signalétique, aménagement de la salle Saint Michel à Saint Hugues en une salle multi-activités 4 saisons, participation au comité de site du Domaine de Chamechaude, aménagement de la base de loisirs de la Diat en lien avec le projet de réhabilitation du complexe immobilier du Grand Som par la société Anahome, déploiement d'une « Microfolie » dans le bâtiment de l'ancienne mairie, déploiement de programmes d'animations hiver et été « en fête » dans le village, etc ...

MOBILITÉ

Dans le cadre de ses actions pour favoriser le partage de la voiture sur le territoire, le Parc naturel régional de Chartreuse a fait l'acquisition d'un véhicule 5 places afin de l'intégrer à la flotte de véhicules en autopartage de la SCIC Citiz Alpes Loire. En partenariat avec la Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse, ce véhicule sera installé sur la commune (centre-bourg). Pour rappel, une première station (minibus 9 places) est implantée sur la commune depuis 2021, grâce à une action menée par le CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse. Ce nouveau service d'autopartage permettra d'offrir une solution alternative à la mobilité individuelle pour les habitants et pour les visiteurs. Cette opération permettra d'expérimenter une première station d'autopartage classique (véhicule 5 places) au sein du massif de Chartreuse, pendant une durée de 18 mois (durée de l'expérimentation).



Date du prochain Conseil municipal :

Lundi 8 janvier 2024 à 20h30, Salle du Conseil



VIE COMMUNALE

Restez informés !

Pour vous tenir informé des actualités concernant la vie communale à Saint- Pierre de Chartreuse ou connaître les alertes (vigilance canicule, sécheresse, météo, inondation, restriction de circulation...), vous pouvez déjà consulter nos médias suivants :



Site internet : saintpierredechartreuse.fr/



Page facebook : facebook.com/mairiesaintpierredechartreuse



Journal municipal édité tous les mois saintpierredechartreuse.fr/journal-municipal

Depuis début décembre, nous avons mis en place une nouvelle application, **“ILLIWAP”**, utilisable sur téléphone mobile et sur tablette. Il s'agit d'**une application qui permet d'informer et d'alerter la population en temps réel**. Vous pouvez la télécharger gratuitement. Ainsi, si vous le décidez, vous pourrez recevoir en temps réel nos actualités relatives entre autres aux alertes concernant la commune.

SUR CETTE APPLICATION ILLIWAP, VOUS TROUVEREZ PLUSIEURS MODULES :

ACTUALITÉS :

Concerne tous les messages envoyés par la Mairie, vous pouvez être informé immédiatement en activant dans **réglages** de votre téléphone, tablette ou ordinateur, dans **notification** et en sélectionnant l'application **Illiwap** la manière dont vous voulez recevoir nos messages : bannière, son, pastille.

DÉCOUVRIR :

Permet à un utilisateur de l'application de **retrouver de nombreux points d'intérêt**, situés à proximité de sa localisation. Ces points d'intérêts sont remontés automatiquement dans l'application grâce aux données touristiques du gouvernement « Data Tourisme ».

AGENDA :

Permet de **répertorier tous les événements** dont nous avons connaissance sur la commune.

ANNUAIRE :

Permet de **répertorier les acteurs socio-professionnels**, mais aussi les **services offerts aux citoyens** sur la commune.

SIGNALEMENT CITOYEN :

Permet de **signaler des événements ou anomalies** dont vous seriez témoin (nid de poule, mobilier urbain cassé, arbre tombé sur la chaussée, ...). Le cas échéant, vous serez informé individuellement du suivi de votre signalement. Les informations relatives au signalement (nom, adresse mail,...) sont conservées 1 mois par l'application sur le portail de l'administrateur.

SONDAGE :

Permet d'**interroger la population** sur différents sujets afin de prendre en considération l'opinion publique (*ce module n'a pas vocation à remplacer les réunions publiques*). À vous de répondre si vous le souhaitez.

Mis à part ce qui concerne le Signalement citoyen, **aucune information vous concernant n'est collectée par l'application**. Ainsi, nous ne pouvons savoir de façon nominative si vous avez téléchargé l'application et si vous vous êtes abonné à « Illiwap : Saint-Pierre de Chartreuse ». **Ce choix de recevoir en temps réel nos informations relève de votre seule décision**. Pour offrir ce service, la commune engagera annuellement une somme de 240 euros sur son budget de fonctionnement.

Par ailleurs, nous travaillons actuellement sur une refonte du site internet de la commune. La réunion publique du 6 novembre dernier a permis de présenter nos pistes de réflexion. Nous remercions les personnes présentes pour les échanges, qui nous ont permis d'aborder de nombreux besoins ou questionnements concernant le nouveau site dont le cahier des charges est à finaliser.

.....
Christine DUMESTRE
Conseillère municipale





Guide d'installation d'une application

Introduction

À DESTINATION DES CITOYENS

“ Je souhaite installer ma toute première application : illiwap, sur mon smartphone ! ”

APPLE

01 IOS OU ANDROID ?

Si mon téléphone est de la marque **Apple** (iPhone), il fait partie de la catégorie **iOS**



02 CRÉER UN COMPTE

Sans **identifiant Apple**, je ne peux ni télécharger ni installer d'application sur mon smartphone. Je dois me rendre sur **www.support.apple.com/fr-fr** pour créer mon identifiant et ainsi ouvrir un compte

03 OÙ TÉLÉCHARGER MES APPLIS ?

J'installe mes applications depuis mon **App Store** que je trouve sur l'écran d'accueil de mon smartphone



04 RECHERCHER MON APPLICATION

Une fois sur mon App Store, je saisis le nom de l'application souhaitée (ex. illiwap) dans la **barre de recherche**

Jeux, apps, articles...

Puis je clique sur « **Obtenir** » ou sur l'icône nuage



05 INSTALLER ET OUVRIR L'APPLICATION

Il suffit de cliquer sur le bouton « **Installer** ». Une fois installée, retrouvez votre application sur votre écran d'accueil.



Reconnaissez **illiwap** grâce à cet icône.

ANDROID

Si mon téléphone est d'une **autre marque** que Apple il fait partie de la catégorie **Android**.



Sans compte Google, je ne peux ni télécharger ni installer d'application sur mon smartphone. Je dois me rendre sur **www.support.google.com** et cliquer sur « **Compte Google** » pour créer mon compte.

J'installe mes applications avec **Google Play** que je trouve sur l'écran d'accueil de mon smartphone



Une fois sur mon Google Play, je saisis le nom de l'application souhaitée (ex. illiwap) dans la **barre de recherche**

Rechercher des app...

Il suffit de cliquer sur le bouton « **Installer** ». Une fois installée, retrouvez votre application sur votre écran d'accueil.



Reconnaissez **illiwap** grâce à cet icône.



Guide du citoyen Suivre l'actualité de ma commune

À DESTINATION DES CITOYENS



Mairie de Saint-Pierre-de-Chartreuse

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP



Sur **Google Play** (Android)



Sur **AppStore** (iOS)



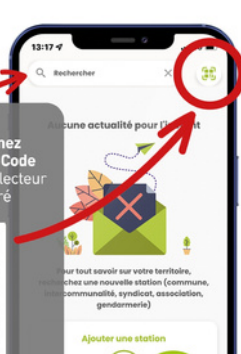
Sur **App Gallery** (Huawei)

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

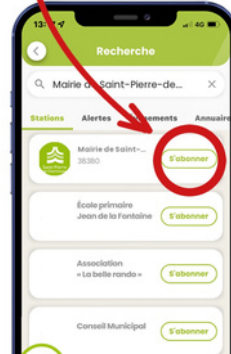


OU Scannez le QR Code via le lecteur intégré



03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune



RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.



LES AVANTAGES !



GRATUITE
Téléchargement gratuit et sans engagement.



SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.



SANS PUBLICITÉ
Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.



Équipement numérique de notre école :



Le Département de l'Isère a alloué une subvention à la mairie pour le financement d'un vidéoprojecteur et d'un Espace Numérique de Travail dans le cadre du projet « **Territoires Numériques Educatifs** » déployé dans notre école des 4 montagnes à Saint-Hugues de Chartreuse.

Cet équipement et les ressources numériques ont été financés à hauteur de 50%, soit 2 224,20 € par le Département, que nous remercions. Le vidéoprojecteur a été installé dans la classe de Aude Toffa pour la rentrée de septembre 2023. L'Espace Numérique de Travail « ONE » sera mis en place prochainement pour toute l'école, à destination des familles et des enseignants.

Le dispositif Territoires numériques éducatifs (TNE) déploie des équipements numériques, des ressources pédagogiques et des dispositifs de formation à destination des professeurs et des familles. Il doit permettre de tester, à grande échelle, la mise en œuvre de la continuité pédagogique, de réduire la fracture numérique, et de favoriser l'innovation et transformer notre système éducatif.

Fabienne SAUGE-MOLLARET
Élue du conseil municipal



TRANSPORT HIVERNAL À LA DEMANDE

(Minibus de 8 places max par trajet)

Rejoignez les stations de ski du Planolet et des Egaux sans voiture !

Arrêts desservis : St-Pierre de Chartreuse, le Planolet, Les Egaux (St-Hugues de Chartreuse)

Deux service **GRATUITS**, sont proposés par la Commune de St-Pierre de Chartreuse sur réservation, jusqu'à 30 minutes avant le départ !

PENSEZ À RÉSERVER L'ALLER ET LE RETOUR !



POUR RÉSERVER :

Je réserve en ligne soit sur :

- ski-alpin-chartreuse.com/acces-parkings/
- chartreuse-tourisme.com/
- saintpierredechartreuse.fr/transports/transport-hivernal-a-la-demande

Je me rends à l'Office de Tourisme de St-Pierre de Chartreuse aux horaires d'ouverture.

CE SERVICE EST PROPOSÉ DE 8H30 À 17H00 :

- Tous les jours du **23 décembre 2023** au **7 janvier 2024**
(Sous réserve de l'ouverture de la station de ski)
- Les week-ends de **janvier 2024**
- Tous les jours du **10 février** au **10 mars 2024**



Cécile LASIO
Tère adjointe





Affaires Sociales – Permanences en Mairie - Samedi matin :

Permanence affaires sociales :

Tous les samedis matin en Mairie, avec ou sans rendez-vous de 9h00 à 11h30.

CONTACT : Claire GARCIN-MARROU, Éluë en charge des Affaires Sociales : 06 76 06 72 25

Présences Aurélie JOUVE, Agente sociale :

Tous les jeudis, vendredis et samedis matin en Mairie. CONTACT : 06 15 32 09 36



Retour sur la collecte pour la banque alimentaire :



L'équipe du SPAR s'est mobilisée durant trois semaines pour vous permettre de déposer des dons. Ce sont ainsi 53.450 kg et 73 produits d'hygiène qui ont été collectés - en progression par rapport à l'année 2022 - et remis au Centre Social des Pays du Guiers le samedi 25 novembre.

Un remerciement à tous : organisateurs, facilitateurs, donateurs pour cette collecte 2023 !



Don de l'Union des Commerçants de Chartreuse pour les bénéficiaires de la distribution alimentaire :

Cette année, l'Union des Commerçants Chartroussins s'est mobilisée pour les bénéficiaires de la distribution alimentaire. Lors de la vente des traditionnelles lasagnes, le dimanche 3 décembre, une douzaine de parts ont été offertes pour les 7 foyers bénéficiaires. Un grand merci pour cette solidarité alimentaire sur le village !



RAPPEL PASS'EAU – Dernière semaine pour vos demandes :



Comme annoncé dans la Lettre municipale d'octobre, le dispositif PASS EAU a été mis en place cet automne 2023, en partenariat avec la SAUR. Voir l'information sur les modalités de ce dispositif jointe à votre dernière facture de la SAUR. La séance d'accueil du public s'est déroulée le lundi 20 novembre de 14h à 19h en mairie, en présence d'un agent de la SAUR et des personnels et élus du CCAS.



Il est encore temps de déposer vos dossiers jusqu'au 15 décembre ! Déposez votre dossier complet et les justificatifs demandés en Mairie aux horaires d'ouvertures. (formulaire "reste à vivre-Pass'eau" est détachable au verso de la page ou disponible à l'accueil de la Mairie).



CCAS DE SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

Reste à Vivre - PASS EAU

Documents d'instruction à l'éligibilité

Contact : Aurélie Jouve, Agent social 06 15 32 09 36 / social@saintpierredchartreuse.fr

1/ ETAT CIVIL

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

38 380 SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

☎ : @ :

SITUATION DE FAMILLE : veuf(ve) ☐ Divorcé(e) ☐ Marié(e) ☐ Concubinage ☐ Séparé(e) ☐

NOM DU CONJOINT :

DATE DE NAISSANCE :

PROFESSION :

2/ NOMBRE DE PERSONNES A CHARGE

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

3/ RESSOURCES (toutes les ressources mensuelles de la famille)

	MONTANT
SALAIRES	
RMI/ RSA	
PENSION	
ALLOCATIONS FAMILIALES CAF/MSA/APL	
BOURSES SCOLAIRES	
RETRAITE/REVERSION	
AUTRES REVENUS (à préciser)	

4/ CHARGES MENSUELLES (joindre les photocopies des factures)

	MONTANT
LOYER (hors A.P.L.)	
CREDITS CONSOMMATION / HABITAT	
PENSIONS ALIMENTAIRES	
TELEPHONE	
ELECTRICITE	
EAU	
CHAUFFAGE	
ASSURANCES AUTO - HABITATION	
IMPOTS REVENUS -	
TAXE HABITATION/FONCIERE	
MUTUELLE	
AUTRES DEPENSES (à préciser)	

Je certifie sur l'honneur les renseignements ci-dessus.

A Saint Pierre de Chartreuse le,

Signature :



Séances Cinébus - Vendredi 12 janvier 2024 :



18h00 : SIROCCO ET LE ROYAUME DES COURANTS D'AIR - Film d'animation à partir de 6 ans

Salle des Arts (Saint-Pierre de Chartreuse) Durée 1h20

Tarif adulte : 5.50€ • Tarif réduit : 4.50€ • Tarif enfant : 3.50€

"Juliette et Carmen, deux sœurs intrépides de 4 et 8 ans, découvrent un passage secret vers Le Royaume des Courants d'Air, leur livre favori. Transformées en chats et séparées l'une de l'autre, elles devront faire preuve de témérité et d'audace pour se retrouver. Avec l'aide de la cantatrice Selma, elles tenteront de rejoindre le monde réel en affrontant Sirocco, le maître des vents et des tempêtes... Mais ce dernier est-il aussi terrifiant qu'elles l'imaginent ?"



20h00 : LES TROIS MOUSQUETAIRES MILADY Film d'aventure, histoire

Salle des Arts (Saint-Pierre de Chartreuse) Durée 1h55

Tarif adulte : 5.50€ • Tarif réduit : 4.50€ • Tarif enfant : 3.50€

"Du Louvre au Palais de Buckingham, des bas-fonds de Paris au siège de La Rochelle... dans un Royaume divisé par les guerres de religion et menacé d'invasion par l'Angleterre, une poignée d'hommes et de femmes vont croiser leurs épées et lier leur destin à celui de la France."

Plus d'informations sur : saintpierredechartreuse.fr/cinebus

Participez à la création d'un lieu convivial au cœur de Saint-Pierre de Chartreuse !

Chères habitantes, chers habitants de Saint Pierre de Chartreuse,

Nous avons le plaisir de vous inviter à prendre part à un projet excitant qui vise à revitaliser notre magnifique village : **la création de "L'Igloo²", un café associatif unique en son genre !**

Notre ambition est de faire de ce lieu un véritable point de rendez-vous pour tous et toutes, accueillant et animé, où chacun se sentirait chez soi. **Pour cela, nous avons besoin de VOTRE avis !**

Répondez à notre questionnaire en ligne :

<https://forms.gle/iTRK7UFh2G6xqxN1A>

Un immense merci pour votre précieuse participation !

Bien à vous, l'équipe de L'Igloo² (Marie, Sam, Guilhem, Gilles et Marion).

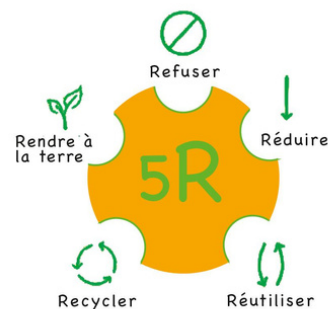
POUR TOUT CONTACT : contact@cafeigloo.fr





DES ASTUCES POUR MOINS DE DÉCHETS :

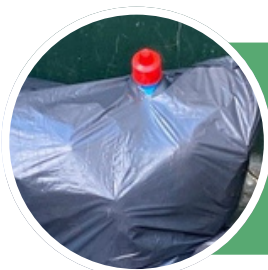
Régulièrement, le groupe de travail sur les déchets vous propose des pistes pour produire moins de déchets. Une démarche qui repose sur les « 5 R ».



DÉFIS ET CAS D'ÉCOLE :

Nous sommes un couple de jeunes retraités, vivant en maison individuelle dans un des hameaux de Saint-Pierre de Chartreuse. Nous avons un petit jardin et nous compostons la majorité nos déchets alimentaires.

Voici notre sac (dans les 800grs) d'ordures dites ménagères pour 4 semaines qui ira dans les poubelles vertes sur roulettes du village. Nous utilisons fréquemment les bennes de recyclage pour les verres, papiers, plastiques, emballages de toutes sortes, le chalet pour les cartons de la Diat et faisons appel une fois par an au service de la mairie pour les encombrants. Nous allons de temps en temps à la déchèterie d'Entre deux Guiers et à la ressourcerie de Saint Laurent du Pont.



Le défi que nous vous proposons, est de vous challenger vous-même pour étudier comment et sans effort particulier vous pouvez réduire la taille de votre sac d'ordure ménagère (sac coûtant extrêmement cher à la collectivité). Avec les services de recyclage et de collectes en place, nous ne trouvons pas normal de voir ceci par exemple

Est-il vraiment si difficile de mettre ce flacon vide de produit ménager (plastique) dans la benne prévue à cet effet qui est à 20 mètres (je jette mes déchets triés sur le Point Tri de Patassière) ? Est-il normal de trouver des lampes, du matériel électroménager, des cartons et bien d'autres déchets recyclables voire des objets pouvant être réutilisés dans les poubelles vertes alors que tout est disponible sur le territoire, des bacs collecteurs à la déchetterie en passant par la ressourcerie ?

Alors, acceptez-vous le défi ? Des questions, remarques et commentaires ?

CONTACTEZ-NOUS :

Sylvie et Pascal DEMARCHI

Membre du GT Déchets de Saint-Pierre de Chartreuse animé par Eric DAVIAUD (06 87 86 25 21)



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le déchet le moins impactant pour l'environnement et pour nos générations futures est celui que nous ne créons pas !



TRI DES BIODÉCHETS

UNE NOUVELLE OBLIGATION, DE NOMBREUSES SOLUTIONS !



A compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et tous les particuliers.

En pratique, cela signifie qu'il faudra « sortir » des ordures ménagères l'ensemble des déchets verts et des déchets alimentaires. Tontes, feuilles mortes, tailles d'arbustes, épluchures de fruits et légumes, marc de café, restes de repas...etc seront à trier et composter.

Les biodéchets représentent le tiers de nos déchets, les trier permet de diminuer drastiquement la quantité de déchets à collecter, transporter et incinérer sur le site de traitement du syndicat Savoie Déchets à Chambéry.

Par ailleurs, une fois décomposés, les biodéchets se transforment en terreau utilisable au jardin, engrais organique qui améliore efficacement la qualité des sols !

A l'échelle de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, plusieurs solutions s'offrent à vous en réponse à cette nouvelle réglementation :

COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Mise à disposition des personnes qui le souhaitent des composteurs en bois de 400 ou 600 L, aux tarifs respectifs de 25 ou 30 €

COMPOSTAGE COLLECTIF



Accompagnement et financement de l'installation de sites de compostage collectifs, en pied d'immeuble, au niveau d'un quartier, d'une entreprise, d'une école, d'un camping ...

LOMBRICOMPOSTAGE



Il est également possible de composter au sein de son appartement, grâce aux lombricomposteurs proposés par la collectivité.
Tarif : 30 €.

Vous souhaitez composter ? Vous avez une idée d'emplacement pour un site de compostage collectif ? Nous vous invitons à contacter le service déchets de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse au 04 76 66 65 24 ou à prevention-dechets@cc-coeurdechartreuse.com



BIODÉCHETS : un déchet en moins, une ressource en plus !

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse met à votre disposition :

COMPOSTEURS

25€

VOLUME : 400L

Profondeur : 82 cm | Largeur : 81 cm
Hauteur : 80 cm

30€

VOLUME : 600L

Profondeur : 96 cm | Largeur : 88 cm
Hauteur : 80 cm

Produisez
votre
compost !

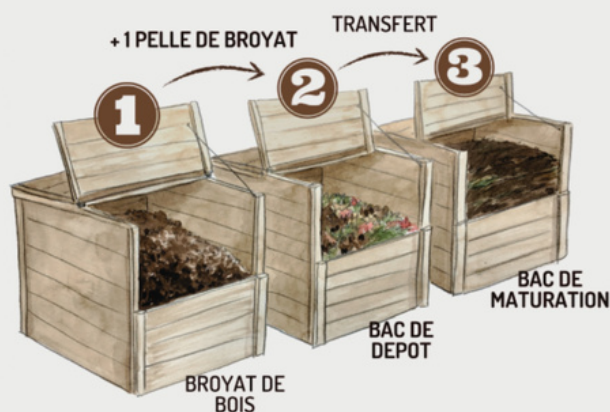
LOMBRICOMPOSTEURS

30€

VOLUME : 17L

Hauteur de fonctionnement variable : 60 et 69 cm
Recommandé pour une famille de 1 à 4 personnes

**Vous habitez un immeuble, une résidence ?
Nous vous aidons à installer un site de
compostage partagé près de chez vous.**



BROYEURS

Moins d'aller-retours en déchèterie ?

Broyez vos tailles d'arbres, haies et arbrustes et utilisez votre broyat au jardin !

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse vous accompagne et subventionne l'achat de broyeurs de végétaux, neufs ou d'occasion, individuels ou mutualisés.



Plus d'informations, contactez le service déchets au : 04 76 66 65 24 ou à : prevention-dechets@cc-coeurdechartreuse.fr



Pour clore la saison de pétanque la Boule Chartroussine tenait à remercier :

*La municipalité pour le prêt de la cabane,
Les entreprises Thierry Botta et Benoît Martin pour la création de
deux jeux supplémentaires, l'Auberge, Milly Sports et Super U Francin
pour leurs dons ainsi que tous les commerçants et artisans pour leurs
lots offerts pour les concours.*

*Un grand merci à Alain Cloître, Gérard Dal Vesco, Diego Martin, Jean
Ancey, Max Morard, Christophe Sestier, Vincent Palermo et les jeunes
adhérents, pour leur aide et participation tout au long de la saison.*

**La Boule Chartroussine vous souhaite un bel hiver et vous donne
rendez-vous l'année prochaine.**



Challenge des Nocturnes de Chartreuse
4 courses à venir en Janvier et Février 2024 :

- **MERCREDI 10 JANVIER 2024 :**
St-Hugues de Chartreuse
- **MERCREDI 24 JANVIER 2024 :**
Désert d'Entremont
- **MERCREDI 07 FÉVRIER 2024 :**
Le Sappey en Chartreuse - Course déguisée
- **MERCREDI 21 FÉVRIER 2024:**
La Ruchère - Finale - Course enfants (-14 ans)



Plus d'informations sur :

Site internet : www.ski-chartreuse.com
Page facebook : @nocturnes chartreuse

Mail : nocturnes.chartreuse@gmail.com
Téléphone : 06 70 76 68 62

Les nocturnes de Ski Saint-Hugues les Egaux :

**NOCTURNES de
SKI ALPIN**

**26 déc. et 2 janvier
à 19H00**

LES ÉGAUX

contact@sainthugueslesegaux.com





CONCERT DE NOËL - DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2023

Proposé par l'association des Amis de l'oeuvre d'Arcabas en partenariat avec le Musée départemental de Saint-Hugues.

HOMMAGE À L'UKRAINE - ENSEMBLE VOCAL OPUS 38

Direction : Viktoriia Voskoboinikova

- **DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2023 À 16H00**
Église de Saint-Hugues de Chartreuse
Durée : 1h30 - Gratuit - Réservation conseillée au : 04 76 88 65 01

Première partie :

Composée d'oeuvres Ukrainiennes pour chant et piano, et pour flûte et piano. Les solistes de cette première partie seront :

- Claudine Galhaut et Viktoriia Voskoboinikova, sopranos
- Marie-Luise Schneider, mezzo-soprano
- Anaïs Jaudon, flûte traversière
- Sébastien Jaudon, piano

Deuxième partie :

Chorale :

- Hanna Havrylets La prière
- Hanna Havrylets Kyrie eleison
- Mykola Lastovetskiy Le vent parle du jardin
- Taras Kravtsov Postlude extrait du cycle Aquarelles chorales
- Mykola Leontovitch Stchedryk
- Igor Gaidenko Nuit merveilleuse
- Andriy Syrotenko Une nouvelle joie
- Viktor Grytsychyn arrangement de la chanson folklorique ukrainienne "Ô saule, ne reste pas près de l'eau "
- Miroslav Skorik Mélodie pour chœur, flûte et piano





**MERCREDI 24
JANVIER - 14H**
COL DE PORTE



Infos : grenoblealpesmetropole.fr



Plus d'informations sur :
<https://www.grandeodysee.com/la-course/>





NUMÉROS UTILES

MÉDECINS

Dr Fanny ARNOUX et Luc ROSSARY
www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr
@ : medichartreuse@gmail.com
04 76 56 73 80 / 04 76 88 81 81

PHARMACIE

Dr Sophie MOTTET
04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE

04 79 28 99 76

KINÉSITHÉRAPEUTES

04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTÉOPATHIE

Christophe TARADE - 06 23 44 72 54

PSYCHANALYSTE

Vincent BUCCI - 07 81 32 33 97

NATUROPATHE

Madeleine NAU - 06 09 44 17 68

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE COVID-19

Nathalie TISSOT - 06 84 12 73 06
Anne ERMOLIEFF - 06 73 48 24 74

SAMU - 15 ou 112

POMPIERS - 18

GENDARMERIE - 17

URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS

Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 8h00 - 12h00
Mercredi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00
Jeudi : 9h00 - 13h00 et 14h00 - 18h00
Vendredi : 14h00 - 18h00
Samedi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT

Mardi : 14h30 - 16h30
Samedi : 9h00 - 12h00

MAIRIE

04 76 88 60 18
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00
www.saintpierredechartreuse.fr

AGENCE POSTALE

04 76 53 01 30
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE

04 76 50 34 81
OUVERT mercredi de 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00
samedi de 10h00 à 12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

04 76 53 01 30
Cantine : 04 38 02 05 52
Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"

04 76 88 65 40

TAXI DE CHARTREUSE

06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

LES CLES DE CHARTREUSE

ESPACE VERT DE CHARTREUSE
06 33 08 63 20

CENTRE SOCIAL (ST LAURENT DU PONT)

04 76 55 40 80

ADMR

04 76 06 44 14

OFFICE DE TOURISME

ST PIERRE DE CHARTREUSE
04 76 88 62 08

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COEUR DE CHARTREUSE
04 76 66 81 74



PENSEZ AU COVOITURAGE
Pour plus de renseignements
consultez la page :

saintpierredechartreuse/transports.fr



- **La Commune de Saint-Pierre de Chartreuse recrute d'urgence :**
 - Un accompagnateur pour le transport scolaire (H/F)
- **La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse recrute :**
 - Un gestionnaire de ressources humaines et comptable (H/F)
- **L'AADEC recrute :**
 - Un secrétaire d'accueil - suivi comptable en remplacement partiel (H/F)
- **Le Parc Naturel Régional de Chartreuse recrute :**
 - Un gestionnaire administratif en charge du personnel (H/F)
- **Les Chalets de Saint-Hugues recrute :**
 - Un chargé développement et commercialisation séjour enfant (H/F)
 - Un cuisinier (H/F)

Retrouvez toutes les offres sur :
saintpierredechartreuse.fr/offre-demploi



DIVERS

Boutique l'Art et la manière, St-Pierre de Chartreuse :

L'Art et la Manière est une BOUTIQUE ARTISANALE COLLECTIVE saisonnière à SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE, dans la rue Jacques Brel (le Bourg). Nous sommes 16 Artisans & Producteurs locaux pour vous accueillir à tour de rôle dans cette chouette boutique afin de promouvoir nos SAVOIR-FAIRE respectifs.

À l'Art et la Manière, vous trouverez de quoi ravir vos papilles : bière, miel, safran, confiture, jus . Vous découvrirez de quoi prendre soin de vous et de votre corps : plantes médicinales & savons artisanaux. Pour un cadeau, un souvenir ou un petit plaisir, vous trouverez aisément votre bonheur parmi des créations originales et uniques en Bois, Terre, Papier, Métal, Verre, Cuir & Tissu. Bijoux, vêtement pour bébé, décoration intérieur, boîte en bois, tableau, vaisselle, coussin, tablier, ceinture, sculpture, sirop, coulis, jus, nougat, gelée, pesto, huile, baume... Tous les articles sont le résultat d'un travail artisanal où producteurs et artisans locaux allient la création manuelle à la passion pour la matière travaillée.



Horaires d'hiver : 10h-12h30 et 14h30-18h30

- **Les weekends de décembre**
- **Vacances scolaire de Noël :** Du 16 Décembre 2023 au 7 Janvier 2024 (fermé les jours fériés)
- **Les Weekends de Janvier et le 3 et 4 Février 2024**
- **Vacances scolaire d'hiver :** Du 10 Février au 10 Mars 2024 inclus

Notre site internet :
artisanat-chartreuse.fr/



LA PATINOIRE

EN CHARTREUSE



Horaires

HORS VACANCES SCOLAIRES

MERCREDI DE 14H À 18H
VENDREDI NOCTURNE DE 16H À 22H
SAMEDI & DIMANCHE DE 11H À 18H
+ SOIRÉES SPÉCIALES ANIMATIONS

VACANCES SCOLAIRES

TOUS LES JOURS DE 11H À 18H
+ SOIRÉES SPÉCIALES ANIMATIONS
+ NOCTURNE MERCREDI, VENDREDI
ET SAMEDI

LES TARIFS COMPRENNENT
LE TEMPS DE GLISSE ET LA
LOCATION DES PATINS/ROLLERS

Tarifs

ACCES A LA PATINOIRE

POUR 2 HEURES MAXIMUM

MOINS DE 12 ANS	4,00€
PLUS DE 12 ANS, ADULTES	5,00€
DUO ENFANT + 1 ADULTE	6,00€

Tarifs spéciaux

ABONNEMENTS SAISON	55,00€
NOCTURNES	
SOIRÉES A THEMES	
PRIVATISATIONS / RESERVATIONS	
SOIRÉES AVEC APERO	
SOIRÉES AVEC REPAS CHAUD	

EN ACHETANT DU TEMPS DE GLISSE, VOUS ACCEPTEZ LES TERMES DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS
ET SOUS LA SURVEILLANCE D'UN ADULTE.

Réservations / privatisation / partenariat :
lapatinoireenchartreuse@gmail.com

Géré et animé par l'association
LR Evènements



Retrouvez tous les événements à venir sur :
chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evenement/



13 DÉC.
14H-17H30

APRÈS-MIDI

JEUX de SOCIÉTÉ

ORGANISÉ PAR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

ST-PIERRE DE CHARTREUSE

Salle des arts - Accès gratuit - À partir de 3 ans
(Jeux de cartes, d'adresse, de plateau, sept familles...)

Inscriptions obligatoires avant le 6 décembre à 12h00 :
bibliotheque.st.pierre@gmail.com ou à la bibliothèque aux horaires d'ouverture

RAIDLIGHT®

Winter trail

LES 27 ET 28 JANVIER 2024
SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

MINI WINTER TRAIL 8KM - 360M D+	HALF WINTER TRAIL 15KM - 680M D+	WINTER TRAIL 25KM - 1340M D+
---	--	--

SOLO & RELAIS WINTER TRAIL
16KM - 720M D+

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS
www.raidlighwintertrail.fr
INSCRIPTION LIMITÉES à 1000 DOSSARDS

Logos: CDB 17, Parc naturel régional de Chartreuse, Saint-Pierre de Chartreuse, ULTIME, 4W, RAIDLIGHT

LES ENFANTS DE CHARTREUSE PRÉSENTENT :

MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2023 À 15H00

SALLE ST-MICHEL
(ST-HUGUES DE CHARTREUSE)

ENTRÉE GRATUITE

Les enfants de Chartreuse présentent leur spectacle "le complot des jouets", mis en scène par Christophe Errouët et Frédérik Lasne.

GOÛTER PARTAGÉ, APPORTEZ VOS CRÉATIONS CULINAIRES (GÂTEAUX, TARTES...)



Le complot des jouets

Mis en scène par
Christophe Errouët & Frédérik Lasne



GRAND CONCOURS

**MON QUARTIER
MON VILLAGE**

VOTEZ POUR SAINT-PIERRE- DE-CHARTREUSE



**ÉLISEZ LE PLUS BEAU QUARTIER
OU LE PLUS BEAU VILLAGE ISÉROIS
AVANT LE 23 DÉCEMBRE**

France Bleu Isère réalisera une journée
entière d'émissions ainsi qu'un concert
avec des artistes de la région depuis
le quartier ou le village vainqueur.

OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET :

francebleu.fr/emissions/mon-quartier-mon-village/st-pierre-de-chartreuse-le-village-au-coeur-du-massif-8398618



Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI
Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI
Rédaction, conception graphique, envoi par email : Lucie BOUVET
Crédits photos : Lucie BOUVET, Florian AUGIER, Laura GUITTE, Sylvie et Pascal DEMARCHI, Maurice GONNARD